

## **Avis au public**

Conformément aux dispositions de l'article de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public que les comptes de l'exercice 2021/2022 des Syndicats de Chasse des lots 574, 575, 576 et 577 peuvent être consultés pendant 15 jours du 1er au 15 février 2023 auprès du secrétaire-trésorier sur rendez-vous, par téléphone ou par mail.

Secrétaire-trésorier : Nora Feyder

Adresse mail: [nora.feyder@yahoo.com](mailto:nora.feyder@yahoo.com)

Tél : 621 593 275

Ehlerange, le 19 janvier 2023

Pour le collège des syndics,

Le secrétaire-trésorier